

LES PRIX MÉDIAS



**DÉJEUNER
DES MÉDIAS**

24^e ÉDITION

PERFECTIONNER, HONORER, REDONNER

Imédia.

Mis à jour le 19 juin 2018



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches
Nous tous, ici

SOMMAIRE

1.0	Marque de reconnaissance

2.0	Événement établi

3.0	Catégories et admissibilité

4.0	Coût d'inscription

5.0	Sélection

6.0	Remise

7.0	Calendrier

Annexe A	Réциpiendaires à ce jour

Annexe B	Dossier de candidature

1.0 MARQUE DE RECONNAISSANCE

Créés en 2008 à l'occasion de la célébration du 400^e anniversaire de Québec, les *Prix Médias* se veulent une marque de reconnaissance remise aux professionnels, aux gens d'affaires ainsi qu'aux entreprises afin de souligner les bons coups et les réalisations spécifiquement en lien avec l'univers de la communication et du marketing.

Cette marque distinctive est donc attribuée annuellement aux acteurs qui œuvrent ou ont œuvré dans la grande région de Québec. Ils ont en commun un niveau élevé de créativité, d'entrepreneuriat, de même qu'un degré supérieur de leadership. Ils influencent de façon remarquable la pensée et les actions des intervenants favorisant ainsi l'évolution professionnelle et économique du milieu.

L'an dernier, à l'occasion du 10^e anniversaire des *Prix Médias*, deux nouvelles catégories se sont ajoutées à celles déjà existantes. Ces nouveaux prix ont pour but de reconnaître les campagnes médiatiques de rayonnement local et national les plus populaires auprès de la population de la région de Québec, le tout voté par le public.

2.0 ÉVÉNEMENT ÉTABLI

Afin de célébrer la réussite professionnelle et d'affaires en communication et marketing, les *Prix Médias* sont décernés aux récipiendaires dans le cadre de l'événement du *Déjeuner des médias*. Fondé en 1995, la mission de l'événement est de contribuer au perfectionnement professionnel par la présentation d'une conférence sur l'un des sujets faisant le plus l'actualité. Tous les bénéfices opérationnels sont remis à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

Au fil du temps, ce rendez-vous annuel est devenu le plus grand rassemblement de professionnels et de gens d'affaires de notre industrie dans la Capitale-Nationale, une tribune idéale pour mettre en valeur l'œuvre des leaders. Forts de la notoriété acquise à ce jour, les *Prix Médias* s'avèrent maintenant la marque de reconnaissance la plus convoitée en communication et marketing dans la région.

3.0 CATÉGORIES ET ADMISSIBILITÉ*

3.1 PERSONNES

Professionnel de l'année

Un(e) professionnel (le) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches qui s'est démarqué(e) de façon notable dans l'univers de la communication et du marketing au cours de l'année par son leadership, lequel a su transcender son organisation.

Relève de l'année

Un(e) jeune professionnel (le) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches qui s'est démarqué(e) de façon notable dans l'univers de la communication et du marketing au cours de l'année par son leadership, lequel a su transcender son organisation.

*Le professionnel devait être âgé de 35 ans et moins avant le 31 décembre de l'année précédente.

3.2 ENTREPRISES

Performance en communication

Une entreprise de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches qui a marqué l'année par une performance ou une innovation remarquable dans une discipline associée à l'univers de la communication et du marketing.

Performance en communication — volet événementiel

Une entreprise de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches qui a marqué l'année par une performance ou une innovation remarquable dans l'univers de l'événementiel du point de vue de la communication, du marketing, du plan organisationnel et de la participation.

3.3 GRAND PRIX MÉDIAS

Hommage de carrière

Une marque de reconnaissance décernée à un(e) professionnel (le) ayant majoritairement œuvré(e) dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches et qui a fortement marqué l'univers de la communication et du marketing par l'ensemble de son travail durant sa carrière. Ce professionnel doit être en situation de retraite.

3.4 CAMPAGNES MÉDIATIQUES**

La plus populaire — locale

Une marque de reconnaissance remise à l'entreprise, à son agence (le cas échéant), pour la campagne médiatique la plus populaire produite et diffusée sur le territoire de la région de Québec et Chaudière-Appalaches et ce, quelque soit les médias utilisés.

Admissibilité des producteurs (agences ou médias) : entreprises disposant d'une place d'affaires sur le territoire de la région de Québec et Chaudière-Appalaches.

Admissibilité des annonceurs : entreprises ou organismes disposant d'une place d'affaires sur le territoire de la région de Québec et Chaudière-Appalaches et dont la production de la campagne a été réalisée par un producteur tel qu'identifié précédemment.

La plus populaire — nationale

Une marque de reconnaissance remise à l'entreprise et à son agence (le cas échéant), pour la campagne médiatique la plus populaire produite sur le territoire de la région de Québec et Chaudière-Appalaches, mais diffusée à l'échelle provinciale, nationale, voire internationale et ce, quelque soit les médias utilisés.

Admissibilité des annonceurs : entreprises ou organismes disposant d'une place d'affaires sur le territoire de la région de Québec et Chaudière-Appalaches et dont la production de la campagne a été réalisée par un producteur tel qu'identifié précédemment.

*Période annuelle d'évaluation : Du 1^{er} septembre au 31 août précédant la date de l'évènement du Déjeuner des médias.

**Invitation et dépôt des candidatures : tant les producteurs que les annonceurs peuvent déposer une candidature pour une campagne médiatique. Limite d'une seule inscription par niveau (locale et nationale).

4.0 COÛT D'INSCRIPTION*

4.1 PERSONNES

Professionnel de l'année

Coût d'inscription: Aucun

Relève de l'année

Coût d'inscription: Aucun

4.2 ENTREPRISES

Performance en communication

Coût d'inscription: Contribution volontaire - 95 \$ suggéré

Performance en communication - volet événementiel

Coût d'inscription: Contribution volontaire - 95 \$ suggéré

4.3 GRAND PRIX MÉDIAS

Hommage de carrière

Coût d'inscription: Aucun

4.4 CAMPAGNES MÉDIATIQUES

La plus populaire - locale

Coût d'inscription: Contribution volontaire - 95 \$ suggéré

La plus populaire - nationale

Coût d'inscription: Contribution volontaire - 95 \$ suggéré

* Les montants amassés avec les inscriptions seront ajoutés à la bourse remise à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

5.0 PROCÉDURE DE SÉLECTION

5.1 MISE EN CANDIDATURE

Chaque année, le *Déjeuner des médias* lance un appel de candidatures via son site web et avec l'appui promotionnel et de votation de tous ses partenaires.

- Toute personne ou entreprise intéressée doit alors constituer un dossier de candidature (en ligne : <http://prixmedias.dejeunerdesmedias.com>) mettant en valeur les réalisations, d'une personne, d'une entreprise ou d'une campagne médiatique.
- Tous les dossiers de candidature dûment constitués seront soumis à l'analyse d'un jury de mise en candidature.
- Pour chacune des sept catégories de *Prix Médias*, un maximum de trois candidatures seront retenues par le jury.
- Les nommés des catégories seront plébiscités par le vote en ligne* des membres de la Société des communicateurs de Québec (SOCOM), de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) et de la Chambre de commerce de Lévis (CCL) à l'exception du *Grand Prix Médias « Hommage de carrière »* dont le récipiendaire est sélectionné par le conseil d'administration du *Déjeuner des médias* suite à la recommandation du Jury de mise en candidature. Quant aux campagnes médiatiques les plus populaires (locale et nationale), feront l'objet d'un vote populaire via sondage Léger.
- Tous les récipiendaires seront officiellement annoncés lors de l'évènement annuel du *Déjeuner des médias*.

* La firme Léger réalise tous les sondages des prix médias

DDM: Déjeuner des médias

SOCOM: Société des communicateurs de Québec

CCIQ: Chambre de commerce et d'industrie de Québec

CCL: Chambre de commerce de Lévis

JCCQ: Jeune chambre de commerce de Québec

6.0 REMISE

Les candidatures retenues pour chaque catégorie feront l'objet d'une courte présentation audiovisuelle lors de la remise des *Prix Médias* à l'événement du *Déjeuner des médias*.

Le ou la récipiendaire de chaque catégorie sera connu(e) sur place et invité(e) à s'adresser à l'auditoire. Les résultats de la sélection et les photos des récipiendaires seront communiqués via le site web, les médias sociaux ainsi qu'au moyen d'un reportage dans le journal.

7.0 CALENDRIER

Début de la période de réception des mises en candidature	20 août 2018
Date de tombée pour soumettre un dossier	21 septembre 2018
Étude des dossiers par le jury de mise en candidature	26 septembre 2018
Réunion du jury pour le choix des nommés	2 octobre 2018
Présentation des mises en candidatures au conseil d'administration du <i>Déjeuner des médias</i>	3 octobre 2018
Sondage Léger aux fins de plébisciter le récipiendaire de chaque catégorie par la SOCOM, la CCIQ, la CCL et la JCCQ	15 octobre 2018
Dévoilement des résultats du sondage à l'évènement du <i>Déjeuner des médias</i>	13 novembre 2018

ANNEXE A

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX MÉDIAS

1^{ère} édition - 2008

Innovation : Claude Lessard

Artisan : Robert Lepage

Bâtitteur : Jacques Tanguay

Hommage : Jean Pouliot

2^e édition - 2009

Innovation : Patrice Drouin

Artisan : Daniel Gélinas

Bâtitteur : Groupe Restos Plaisir, Jacques Gauthier
et Josée Hallé

Hommage : Pierre Tremblay

3^e édition - 2010

Innovation : Beenox

Performance de l'année : Festival d'été de Québec

Mentorat : Régis Labeaume

Hommage : Jean- Paul L'Allier

4^e édition - 2011

Personnalité de l'année : Olivier Dufour

Performance de l'année : Célébrations Lévis 2011

Hommage de carrière : Claude Cossette

5^e édition - 2012

Personnalité de l'année : Mario Bédard

Performance de l'année : Lg2

Hommage de carrière : Jacques Du Sault

6^e édition - 2013

Personnalité de l'année : Dominique Brown

Performance de l'année : WKND

Relève de l'année : Chloé Robichaud

Hommage de carrière : Marc Simoneau

7^e édition - 2014

Personnalité de l'année : Ricardo Trogi

Performance de l'année : Carnaval de Québec

Relève de l'année : François Lallier

Implication communautaire : Pierre Métivier

Hommage de carrière : Damien Rousseau

8^e édition - 2015

Personnalité de l'année : Louis Bellavance

Performance de l'année : La Ville de Québec
pour le Centre Vidéotron

Relève de l'année : Jérôme Jolicœur

Implication communautaire : ex aequo Josée Cheikha
et Jean Lafrance

Hommage de carrière : Pierre Delagrave

9^e édition - 2016

Personnalité de l'année : Annie Talbot

Relève de l'année : Anthony Verge

Performance événementielle : Musée National
des Beaux-Arts de Québec

Performance en communication : Musée National
des Beaux-Arts de Québec

Hommage de carrière : Noëlla Lavoie

ANNEXE A - SUITE

10^e édition - 2017

Personnalité de l'année : Luci Tremblay

Relève de l'année : Andréanne Marquis

Performance événementielle : Festival d'été de Québec

Performance en communication : Musée de la Civilisation

Campagne médiatique la plus populaire - locale :
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

Campagne médiatique la plus populaire - nationale :
Lg2

Hommage de carrière : Diane Bélanger

ANNEXE B

DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir les éléments ci-dessous et se retrouver dans un seul et unique document de type « PDF » incluant l'information suivante :

- La mention de la catégorie de *Prix Médias* concernée
- Un texte de présentation du ou de la candidat(e), de l'entreprise ou de la campagne médiatique faisant valoir sa contribution et ses réalisations
- L'inscription se fait en ligne : <http://prixmedias.dejeunerdesmedias.com>